



Systemes socioéconomiques locaux : la persistance des polarités territoriales en région Provence Alpes Côte d'Azur

CE MEMO A ÉTÉ RÉALISÉ PAR
BRUNO BÉRENGUEL,
CHARGÉ DES ÉTUDES TERRITORIALES

Les préoccupations actuelles de territorialisation des politiques d'emploi et de formation, la connaissance plus fine et actualisée des effets de la reprise de l'emploi et les premiers résultats du recensement de population, nous amènent à reconsidérer notre analyse de l'hétérogénéité de l'ensemble régional', qui était basée pour l'essentiel sur la réalité statistique de l'année 1997, celle de la reprise.

Cette reprise marque une inflexion globale de la dynamique d'emploi régionale : l'augmentation de l'emploi s'accompagne désormais d'une diminution sensible du chômage, et ce malgré l'augmentation continue du nombre d'actifs. Il s'avère en réalité que ce passage, d'une "croissance paradoxale" à une "croissance nette", n'a pas bouleversé les grandes polarités du territoire régional observées initialement.

Les cinq grands systèmes socioéconomiques locaux de la région, et par là, les effets de ces différentes configurations sur la demande de formation, demeurent d'actualité. La professionnalisation des formations initiales du littoral touristique ; la réduction du décalage entre qualifications disponibles ou produites et celles exigées par les entreprises des zones du pourtour de l'Étang de Berre ; le renforcement du bagage scolaire et le développement d'une

offre de proximité dans la basse vallée du Rhône; l'accroissement de l'offre de formation initiale et continue des zones de moyens pays en forte croissance démographique ou le développement de la double qualification dans les massifs alpins, constituent autant d'enjeux d'actualité.

Ces problématiques doivent être débattues par l'ensemble des acteurs régionaux de la relation emploi - formation - développement. Ce sont des hypothèses que la confrontation avec les acteurs parties prenantes peut transformer en orientations stratégiques susceptibles de guider l'évolution de l'appareil d'éducation et de formation. A cette fin, nous revenons sur les différentes caractéristiques et dynamiques qui structurent ces pôles socioéconomiques.

Le constat d'une invariance de la structure de l'hétérogénéité régionale a une incidence majeure sur le sens des démarches de diagnostic de territoire : il s'agit moins de repérer l'actualité la plus récente que de mettre en évidence la spécificité des mécanismes qui structurent le fonctionnement de chaque territoire. La cohérence territoriale des politiques d'emploi et de formation s'inscrit moins dans une logique de réponse conjoncturelle que dans une régulation structurelle des mécanismes de reproduction socioéconomique.

EN RÉGION PACA ENTRE 1997 ET 2000 L'EMPLOI
TOTAL A CRU DE 6%, LE NOMBRE DE CHÔMEURS
(DEFM CATÉGORIE 1) A CHUTÉ DE PLUS DE 12% ET
LA POPULATION ACTIVE A AUGMENTÉ
D'ENVIRON 2%.



La persistance des polarités territoriales en Provence Alpes Côte d'Azur

VOCATION ÉCONOMIQUE ET HIÉRARCHIE URBAINE

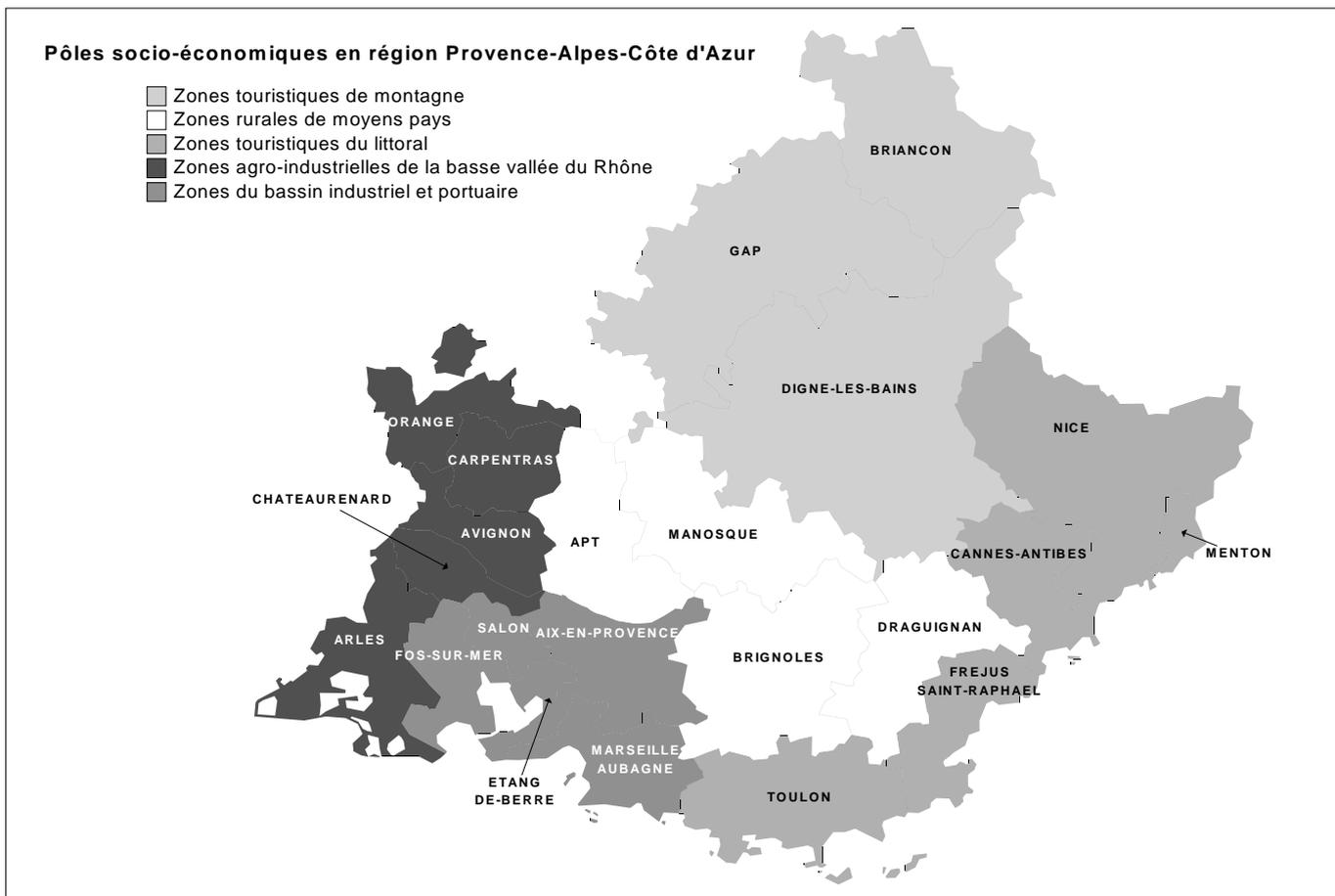
Deux grandes séries de facteurs se conjuguent, qui expliquent à elles seules une grande partie des spécificités de chaque territoire : son appartenance à l'un des cinq grands pôles socioéconomiques, d'une part, et la place de sa ville centre dans la hiérarchie urbaine de la région d'autre part.

Les pôles socioéconomiques sont construits sur la base des branches professionnelles qui constituent l'économie locale. Les différences d'équilibres sectoriels dessinent la vocation économique locale, qui, par ses pratiques de gestion de la main d'œuvre, structure les conditions de vie des populations (via les revenus et la structure catégorielle d'emploi qu'elle propose) et le fonctionnement du marché du travail (via les conditions d'emploi et les spécialités de métiers qu'elle exige). L'appareil d'éducation et de formation s'inscrit en interaction (il est conditionné

tout autant qu'il conditionne) entre la demande économique (le marché du travail) et la demande sociale (commandée par le niveau socioculturel). Il est ainsi possible de proposer un regroupement en familles distinctes de zones présentant un fonctionnement systémique relativement similaire. On peut ainsi découper la région en cinq espaces, homogènes du point de vue de leur polarité socioéconomique.

Les caractéristiques des zones sur le plan de l'emploi et de la formation dépendent aussi fortement du niveau de la ville principale de la zone dans la hiérarchie urbaine, c'est-à-dire de la plus ou moins grande concentration des centres de décision administratifs ou économiques.

Les différences d'équilibre socioéconomique entre territoires, liées à des modalités particulières d'association et de combinaison des activités de



branches, sont à l'origine d'enjeux particuliers vis à vis de la formation et de l'insertion. La place de certaines villes dans la hiérarchie urbaine atténuée, pour certaines zones d'emploi (Marseille, Nice, Toulon ou Aix-en-Provence) la prégnance de ces derniers, via l'importance de l'emploi public et des professions supérieures.

PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS INITIALES.

Le plus important de ces pôles socioéconomiques, qui concerne 38% de la population régionale, est le pôle "tourisme de littoral". L'hôtellerie - restauration, les services aux particuliers, le commerce, le BTP et la promotion immobilière sont particulièrement représentés sur ces zones et connaissent les croissances récentes d'emploi les plus marquées. A prédominance tertiaire avec un tissu de petits établissements et de nombreux non salariés, l'activité est fortement saisonnière.

Dans un contexte où prédomine le "système externalisé"² de gestion de main d'œuvre, le problème de la stabilisation des jeunes dans l'emploi se pose ici avec force car il est accentué par une plus forte fréquence des fins de scolarité sans orientation professionnelle comme en témoigne la persistance des populations de niveau Vbis. Compte tenu de la montée des exigences de professionnalisation des emplois du commerce et des services aux particuliers, ce public, aux bases généralistes, va connaître une réduction de ses possibilités d'insertion professionnelle. Ainsi, une politique de formation qui favoriserait la professionnalisation des jeunes répondrait aux exigences économiques locales et aux besoins de stabilisation des jeunes en emploi.

RÉDUCTION DU DÉCALAGE ENTRE LES QUALIFICATIONS DISPONIBLES OU PRODUITES ET CELLES EXIGÉES PAR LES ENTREPRISES

Le pôle industriel et portuaire, représente, avec 37% de la population régionale, l'autre grande réalité socioéconomique de la région. Il est, dans son orientation économique et son mode de fonctionnement, à l'opposé du précédent. Il associe toujours, fortement, les activités de l'industrie (sidérurgie, chimie, combustibles, biens d'équipements) avec les activités tertiaires du transport et des services aux entreprises : la logique d'externalisation des emplois de l'industrie, très sensibles à la conjoncture d'ensemble sur ces activités de services, est nettement confirmée par la reprise.

Cet ensemble, combinant assez étroitement un système "promotionnel" et un système "technique"³ de gestion de la main d'œuvre, apparaît jusqu'ici peu ouvert aux jeunes, si ce n'est à ceux ayant de hauts niveaux de formation. Toutefois, des branches moins spécifiques à cet espace, mais ouvertes aux qualifications de base comme la construction, le commerce ou les services aux particuliers, croissent fortement et contribuent à réduire le décalage entre les basses qualifications de la population active locale et les besoins des secteurs à forte exigence de formation.

Mais globalement, le nombre d'emploi croît moins fortement que dans le système précédent. Ainsi, bien qu'en diminution, taux de chômage et phénomènes d'exclusion restent à des niveaux préoccupants. Les individus dépourvus de qualification et nombre de ceux dotés d'une qualification de base sont particulièrement concernés par les situations d'extrême précarité.

Aussi, l'enjeu majeur sur ce pôle réside moins dans la stabilisation des emplois que dans l'accessibilité aux emplois qui s'y développent. En conséquence, les politiques emploi - formation doivent s'attacher à réduire le décalage qui se creuse entre le niveau de formation des ressources humaines et les exigences plus élevées des qualifications demandées par les entreprises locales : renforcement du bagage scolaire des jeunes sans formation, remobilisation sociale des individus déjà qualifiés et élévation des niveaux de sorties de l'appareil de formation professionnelle, semblent constituer des axes politiques majeurs pour faciliter l'accessibilité au marché du travail local.

RENFORCEMENT DU BAGAGE SCOLAIRE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PROXIMITÉ

Les bassins d'emploi de la Basse vallée du Rhône constituent, avec 13 % de la population régionale, la troisième spécificité socioéconomique de la région. Le poids de la filière agricole (agriculture, industries agroalimentaires, commerce de gros et transport des denrées agricoles), et celui des industries de biens intermédiaires dessinent l'orientation économique de cet ensemble. Il fonctionne avec des qualifications de base (ouvriers de l'agriculture, de l'industrie et de l'artisanat) et un tissu très développé de très petites entreprises. La reprise de l'emploi y est très marquée et concerne également les services aux particuliers.

Cet ensemble présente un système d'emploi très saisonnier et une population qui, pour la moitié d'entre elle, est dépourvue de formation.

LA REPRISE ÉCONOMIQUE CONFIRME FORTEMENT LA STRUCTURE SECTORIELLE DE L'EMPLOI SUR LA ZONE DE FRÉJUS : L'EMPLOI CROÎT DE 10% POUR LES SERVICES AUX PARTICULIERS, DE 7% POUR LE COMMERCE (CONTRE RESPECTIVEMENT 8% ET 3% EN MOYENNE RÉGIONALE).

EN 1999, SUR LA ZONE DE MENTON, 30% DE LA POPULATION AYANT TERMINÉ SES ÉTUDES EST DE NIVEAU Vbis (BREVET DES COLLÈGES), CONTRE 26% EN MOYENNE RÉGIONALE.

ENTRE 1997 ET 1999, LA ZONE DE SALON DE PROVENCE A CONNU UNE AUGMENTATION DE 36% DES EMPLOIS DANS LES TRANSPORTS ET DE 30 % DANS LES SERVICES AUX ENTREPRISES (CONTRE RESPECTIVEMENT 2% ET 8% SUR L'ENSEMBLE RÉGIONAL).

AVEC DES TAUX DE CHÔMAGE RESPECTIFS DE 15,5% ET 14,2% EN MARS 2001 (CONTRE 12% EN MOYENNE RÉGIONALE), LES ZONES DE MARSEILLE ET DE L'ÉTANG DE BERRE RESTENT LES PLUS CONCERNÉES PAR LES PROBLÈMES D'EMPLOI EN RÉGION.

EN 1999, MALGRÉ UNE POPULATION RELATIVEMENT JEUNE, LES ZONES D'ARLES, DE CHÂTEAURENARD ET D'ORANGE SONT CELLES QUI, EN RÉGION, COMPTENT LA PLUS FORTE PROPORTION D'INDIVIDUS SANS FORMATION : PLUS DE 25% SONT DANS CE CAS CONTRE 20% EN MOYENNE RÉGIONALE.

EN 1999 ET 2000, ALORS QUE LA ZONE D'AVIGNON
CONCENTRE 5% DES JEUNES RÉGIONAUX DE 15 À
30 ANS, ELLE DISPOSE DE PRÈS DE 10% DES
RESSOURCES EN FORMATION PROFESSIONNELLE
INITIALE DU SECOND CYCLE (APPRENTISSAGE Y
COMPRIS). CELA PEUT JOUER EN DÉFAVEUR DE
L'OFFRE DE PROXIMITÉ DES ZONES LIMITROPHES
COMME ORANGE OU CHÂTEAURENARD.

ENTRE 1990 ET 1999, SUR L'ENSEMBLE DES ZONES
DE MOYENS PAYS, LA POPULATION S'EST ACCRUE
DE 15% (CONTRE 6% EN RÉGION).

C'EST DANS LES ZONES DE MOYENS PAYS QUE LA
DENSITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE,
INITIALE COMME CONTINUE, EST LA PLUS FAIBLE :
LES CAPACITÉS DE FORMATION INITIALE Y
REPRÉSENTENT 9% DE LA POPULATION DE 15 À 30
ANS (CONTRE 12% EN MOYENNE RÉGIONALE).

DU FAIT DE LA SAISONNALITÉ TRÈS MARQUÉE DU
SYSTÈME D'EMPLOI DE LA ZONE DE BRIANÇON, LES
EMPLOIS DE COURTE DURÉE Y REPRÉSENTAIENT EN
1998 PRÈS DE 25 % (CONTRE 15% EN RÉGION).

Démographiquement, les jeunes sont fortement représentés et sortent très précocement de l'appareil éducatif. Ce mécanisme contribue fortement au maintien des handicaps sociaux d'une population aux revenus et aux bagages culturels en moyenne très modestes. Ici les questions de l'accès à la qualification et celles de l'exclusion scolaire, bien qu'en diminution par rapport au début de la décennie, constituent des enjeux premiers, même si, comme sur le littoral, coexiste celui de la stabilisation des jeunes dans l'emploi.

La combinaison d'actions visant au développement du niveau scolaire des jeunes et au redéploiement de l'offre de formation professionnelle dans une logique de proximité doit, semble-t-il, être privilégiée si l'on veut favoriser l'accès d'un plus grand nombre de jeunes à une première qualification. D'autant que le vivier important des emplois non qualifiés a tendance à diminuer.

ACCROISSEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Le quatrième pôle, celui des zones de moyen pays, est de taille moins importante que les précédents mais se distingue par la vigueur de sa croissance démographique : un peu à l'écart des grands bassins de population, cet espace bénéficie particulièrement des phénomènes de déconcentration urbaine. Cette fonction résidentielle continue d'ailleurs à s'affirmer nettement.

C'est un espace rural, où, globalement, l'économie est orientée par les secteurs d'accompagnement tel le bâtiment, le commerce ou les services aux particuliers, c'est-à-dire par un tissu d'artisanat et de petites entreprises. Bien que la reprise accélère encore la forte croissance du tissu d'emploi, il reste relativement restreint au regard de la pression démographique et entretient des conditions de vie plutôt modestes. Sur ce point, avec celui du chômage des jeunes et leur faible scolarisation, cet ensemble est comparable à celui de la basse vallée du Rhône. Les besoins de renforcement des bagages scolaires sont donc importants. Mais, face à la montée démographique et à la reconfiguration économique de cet espace, c'est surtout l'insuffisance de ressources locales en formation qui pose problème. Insuffisance qui favorise les comportements de faible scolarisation des jeunes issus de familles aux revenus modestes. Les projets d'élargissement de l'offre de formation initiale sur les bassins de

Manosque, de Brignoles - Saint-Maximin, de l'est varois, montrent qu'un processus de développement de l'offre est enclenché.

DÉVELOPPEMENT DE LA DOUBLE QUALIFICATION

Le cinquième et dernier pôle, celui des massifs alpins, est très spécifique quant au mode de fonctionnement de son économie : c'est la manne touristique, fin d'hiver et été avec un creux en mai - juin, qui conditionne la quasi totalité de la dynamique d'emploi. Elle se caractérise, bien que plus faiblement concernée par la reprise, par une croissance régulière du tissu d'emplois, marqué par une double saisonnalité et des exigences en qualifications professionnelles assez élevées.

Le chômage des jeunes apparaît paradoxalement assez élevé au regard de leur faible poids démographique et de l'importance des taux de scolarisation. Il semble que les stratégies de poursuites d'étude des jeunes se font davantage vers la voie scolaire générale et se heurtent à des débouchés locaux nécessitant une qualification professionnelle.

Ainsi, l'enjeu de la professionnalisation des formations se pose ici, comme sur le littoral touristique, mais avec plus de force. Toutefois, le niveau socioculturel plutôt élevé des populations devrait permettre de favoriser une des solutions fréquemment envisagées pour ces territoires, celle de la pluri-activité, assise sur l'obtention de qualifications professionnelles. La formation continue est à même d'intervenir efficacement dans ces types de parcours. Mais, si l'on veut concilier la précarité inhérente aux emplois saisonniers et la qualité professionnelle demandée aux salariés qui les occupent, il faut probablement une plus forte professionnalisation des jeunes en formation initiale. C'est probablement nécessaire pour favoriser la double qualification des individus.

1 " Formation et emploi en paca - Contribution aux diagnostics territoriaux " ORM - Mars 2000.

2 Branches professionnelles qui se distinguent notamment par une forte rotation des emplois. C.f. " Systèmes de gestion de l'emploi et des qualifications en PACA " - B. HILLAU, A. CHAUVET - ronéo ORM/INSEE - 2000.

3 Branches professionnelles qui se distinguent notamment par un emploi stable et des exigences en niveau de formation élevées. C.f. note précédente.



41, la Canebrière - 13001 Marseille
Tél. 04 96 11 56 56
Fax 04 96 11 56 59
E-mail info@orm-paca.org
Web orm-paca.org